

**NOTE ADDITIONNELLE
CIRCULAIRE 118-1**

AUX MAISONS DE TRANSFERTS

Dans le cadre de la mise en application de la Circulaire 118-1 et en référence à la circulaire 114-3, la Banque de la République d'Haïti (BRH) demande aux Maisons de Transferts de vendre chaque jour la totalité du montant des 30% des transferts reçus qui leur revient. La BRH se portera automatiquement acquéreuse de tout solde non vendu à la fin d'une journée au taux d'achat moyen du système financier, sans préavis, par débit du compte de l'établissement fautif domicilié chez elle.

A cet effet, les Maisons de transferts transmettront à la BRH, par voie électronique via l'application BSA, le prochain jour ouvré à midi selon la date de référence, les rapports journaliers conformément au modèle annexé à la présente.

Cette disposition s'applique exclusivement aux Maisons de Transferts constituées sous forme de société anonyme, car les banques demeurent soumises aux exigences de la circulaire sur la position nette de change.

La présente note additionnelle fait partie intégrante de la circulaire 118-1. Elle abroge la Note additionnelle/Circulaire 118 et entre en vigueur le 10 octobre 2022.

Port-au-Prince, le 7 octobre 2022

Jean Baden Dubois
Gouverneur

ANNEXE
RAPPORT JOURNALIER SUR LES 30% DES TRANSFERTS RECUS
 Nom de la Maison de Transferts _____ Date _____

I.1. RAPPORT SUR LES RENTREES DE DOLLARS

	Montant (en USD)
<i>I. Montant total des 30% de transferts recus par la maison de transferts pour la journée</i>	
<i>II. Montant des 30% detenus par la maison de tranferts pour la journée</i>	
<i>III. Besoins Internes (Annexe I.4)</i>	
Montant detenu net des besoins internes (II-III)	

I.2. RAPPORT SUR LES VENTES DE DOLLARS PROVENANT DES 30% DE LA JOURNEE

TOTAL (I, II, III)		
<i>Sous-total - I. Transactions > 10,000 dollars</i>		
<i>Sous Total II - transactions avec les apparentes</i>		
<i>III. Autres (agrégés)</i>		
<i>I. Clients non-apparentés dont les transactions sont supérieures ou égales à 10,000 dollars (à lister)</i>		
Identification des clients	*Types de clients (à choisir)	Montant
<i>II. Transactions avec les apparentés (à lister)</i>		
Identification des clients		
<i>III. Autres (Agrégés)</i>		

* E = Entreprises, Ménages = M et A = Autres

I.3. RAPPORT DE CONFORMITÉ JOURNALIER

Solde journalier		
<i>Montant detenu net des besoins internes</i>	<i>Ventes de dollars provenant des 30% detenus pour la journée</i>	<i>Ecart</i>

I.4 RAPPORT SUR LA VENTILATION DES BESOINS INTERNES

Motifs	Montant	Types de transaction
Total des besoins internes		

Signature de deux cadres autorisés :

Poste/Titre :

